



OCTOBRE 2020

1. Alain CHRETIEN



Je suis né le vingt sept juillet mille neuf cent cinquante sept à TOUL. J'ai réhabilité une maison ancienne du village au 57 de la grande rue, que j'habite. Je suis marié et père de deux enfants. J'ai une formation d'électro-technicien et j'ai exercé mon premier métier dans une entreprise d'électricité industrielle. Puis j'ai eu l'opportunité de continuer mon métier à la Métropole du Grand NANCY. Je suis retraité depuis trois ans. Chemin faisant, il est nécessaire de gérer le temps de la retraite. Il y a le bricolage, les vergers, et donner de son temps à des associations. J'ai exercé trois mandats successifs en temps que conseiller, puis adjoint. J'ai rencontré Vincent MARTIN en vue de la préparation des élections municipales. Nous avons discuté, et j'ai adhéré au projet mis en commun avec toute l'équipe municipale.

2. Fleurissement des vignes

Votre municipalité envisage de mettre en place des campagnes de fleurissement de notre vignoble. Après avoir pris attache auprès de quelques vignerons favorables à la remise en état des rosiers au bout des lignes de vignes, nous nous sommes déplacés dans le village pour prendre quelques boutures sur les différents rosiers des particuliers. Le but est de planter dès que possible quelques centaines de rosiers et de continuer la même opération dans les années à venir. Gageons que cette opération contribuera à développer le tourisme et l'embellissement des paysages de notre déjà si belle commune.

3. Chvérie

En ce qui concerne les travaux en Chvérie, ceux-ci s'achèvent avec l'enfouissement des divers câbles permettant, ainsi la suppression des lignes aériennes et des pylônes les supportant. Malgré la gêne, le bruit... occasionnés, ENFIN, la Chvérie a été rendue à ses riverains heureux et fiers des agencements réalisés par les divers intervenants.

La municipalité envisage donc de modifier la circulation dans cet aménagement neuf. Un sens unique pourrait être mis en place pour organiser et sécuriser les sorties sur la grande rue. Cette opération rendrait les espaces plus sécuritaires en offrant un partage plus aisé des lieux entre véhicules, cyclistes et piétons.

Rien n'est figé pour le moment, nous en sommes au stade de la réflexion : une entrée par la ruelle du Haut et une sortie par la petite rue semble être une solution ad hoc !

Qu'en pensez-vous ?

4. Rappel aux habitants

Afin de conserver un visuel agréable de nos rues, il convient, à chacun, d'entretenir les usoirs devant son domicile. De plus, dans la mesure du possible, les poubelles ne doivent pas « séjourner » dans la rue entre chaque ramassage. Veillez à ramasser les déjections canines pour une propreté optimale des rues du village.

5. Au niveau du lieu-dit « Les Roises »

Un grand nettoyage a été effectué cet été par l'équipe de la Maison de Polyculture, des bénévoles, et l'employé communal : broyage, élagage...

Dans le terrain situé juste avant, plusieurs souches ont été arrachées et il a été procédé au nivellement de la terre végétale.

6. Point d'apport volontaire tri



L'accès à la plateforme des containers de tri (Situé à la sortie de Lucey vers Laneuveville) a été bitumé et une surface bétonnée réhabilite le lieu de stockage.

La municipalité se montrera vigilante à ce que l'endroit soit maintenu dans une propreté certaine, sans dépôt sauvage de matériel.

7. Affouages 2020-2021

Les personnes intéressées par l'affouage 2020-2021, sur la continuité des parcelles 9 et 10, peuvent s'inscrire en mairie auprès du secrétariat, ou par mail (mairie.lucey54@orange.fr). La date limite d'inscription est fixée au 16 octobre. Le prix du stère a été fixé à 10 euros.

8. Port du masque obligatoire à proximité des écoles

La législation relative à la crise sanitaire évolue très vite et la préfecture du département de la Meurthe-et-Moselle, dans son arrêté du 22/09/2020 rend obligatoire le port du masque jusqu'au 17 octobre inclus pour les personnes de onze ans et plus, dans un périmètre de 50 mètres autour des écoles, du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

Je vous saurais gré de bien vouloir respecter, pour le bien de tous, cette directive.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Eviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS **0 800 130 000**
(appel gratuit)

« Août mûrit, septembre vendange, en ces deux mois tout s'arrange »

